

LES FÊTES DU COURONNEMENT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Le prince héritier et la princesse de Suède sont arrivés à Londres

Londres, 10. — Le prince héritier et la princesse de Suède sont arrivés ce matin à 11 heures à la gare de St-Pancras. Le Duc de Gloucester a reçu à leur arrivée, ce matin, à la gare de St-Pancras, le prince héritier et la princesse de Suède.

Réceptions avec costumes à Westminster

Londres, 10. — Une réception avec costumes a eu lieu ce matin à l'abbaye de Westminster. Les participants ont été salués à leur sortie par les joyeuses acclamations d'une foule dense de spectateurs. La même foule massive et d'une patience inlassable se presse du reste devant les grilles de Buckingham, où le roi et la reine ont offert un dîner en l'honneur des hôtes royaux et princiers venus de l'étranger, auquel assistaient notamment la reine Mary, le duc et la duchesse de Kent, la reine Maud de Norvège, le prince Nicolas de Grèce, la princesse royale Lord Harewood.

Le soir, deux petites filles, en robes claires, sont apparues aux fenêtres de la nursery du palais et la foule a béatolement reconnu les petites princesses. Plusieurs centaines de mouches se sont agitées dans leur sillage.

Entre temps, la police londonienne réalise à chaque instant de véritables prodiges d'ordre et de discipline en évitant provisoirement la circulation des voitures congestionnées par la foule ou les embouteillages de voitures, de plus en plus nombreux à l'approche du jour de la cérémonie.

De nombreuses personnalités ont pris part ce matin à la répétition du sacre à Westminster.

Les souverains ont participé, cet après-midi, à la répétition.

Les hôtes de Londres ont parcouru les artères décorées

Londres, 10. — Les représentants des Maisons royales étrangères, actuellement les hôtes de souverains au Palais de Buckingham, ont parcouru ce matin, en automobile, à leurs armées, les principales artères de Londres pour admirer les décorations. Ils ont été chaleureusement ovationnés.

Le cuirassé « New-York » est parti pour Plymouth

Cherbourg, 10. — Le cuirassé américain « New-York », qui a séjourné une semaine au quai de « Normandie » et fait ses préparatifs pour la revue de Spithead à l'appareil pour Plymouth.

LA PRESSE ANGLAISE A ACCUEILLI par un ton de raillerie le rappel de Londres des journalistes italiens

Londres, 10. — Un étonnement poli, un silence plus éloquent que les paroles ou un ton de raillerie à l'égard du dictionnaire italien consacré à la presse anglaise, le rappel par Rome des journalistes fascistes à Londres et l'interdiction des journaux anglais en Italie.

Le « Times » a insisté sur les commentaires de décisions ministérielles sur les sentiments amicaux de la Grande-Bretagne à l'égard des nations représentées au Couronnement par des délégations spécialisées, en France et en Italie, les nations du monde, sauf l'Italie.

Le « Daily Telegraph » fait remarquer que les prescriptions de journaux anglais en Italie, comme en France, viennent souvent après des « erreurs » de traduction d'articles anglais commises par les nationaux mêmes des pays en question, et ajoute : « Ce dernier geste d'auto-isolement le plus complet jusqu'ici est motivé, dit-on officiellement, par l'attitude adoptée par la presse britannique pendant les derniers jours envers l'Italie et ses forces armées. »

Ce communiqué fait preuve d'un certain franc-parler dans sa description des Italiens en Espagne, qu'une convention diplomatique appelle encore « volontaires ».

« Exprimer son mécontentement d'une façon si mesquine », poursuit le journal, « peut être utile à la propagande, mais c'est une étrange manière de mettre à exécution le pacte d'apaisement que la Grande-Bretagne et l'Italie ont signé au début de l'année. »

La presse de gauche insiste sur ce point que la vérité est l'ennemi des dictateurs parce qu'elle tend à démythifier les mythes qu'ils créent autour d'eux.

C'est pour un journal anglais, un compliment douteux, affirme en substance le « News Chronicle », que de se voir permettre l'entrée en Italie.

L'Italie confirme la décision prise

Londres, 10. — Le Gouvernement anglais a reçu officiellement le rappel des journalistes italiens d'Angleterre. Les milieux diplomatiques se refusent à tout commentaire. Mais on présume que les correspondants anglais pourront rester en Italie.

VIOLENT INCENDIE DANS UN DES DOCKS DE SAN FRANCISCO

San Francisco, 10. — Un violent incendie a éclaté ce matin dans un des docks de la grande ville californienne de San Francisco. Activées par le vent, les flammes se sont propagées rapidement et se sont étendues sur une longueur de 600 mètres. Les incendiaires ont dû être calmés par la police. Les dégâts sont évalués à plus d'un million de dollars.

UN CHIEN VA COMPARAITRE DEVANT LE TRIBUNAL A PARIS

Paris, 10. — Mlle Jouglot, cantatrice, premier prix du Conservatoire de Paris, voulant caresser le chien d'une de ses amies, Mme Grener, fut mordue aux lèvres par le chien, qui lui sauta au visage. Le professeur remarqua constamment une perte de la lèvre supérieure. Mlle Jouglot, qui éprouve de sérieuses difficultés pour émettre des notes hautes, fut obligée de renoncer à un engagement de cinéma.

Le Tribunal a eu à connaître de l'affaire cet après-midi. Mlle Jouglot demandait un amende de 50.000 francs de dommages-intérêts. Le Tribunal a renvoyé son jugement à quinzaine et a demandé la comparution personnelle du chien à l'audience.

LA FIN TRAGIQUE DE L'AVIATEUR RENÉ PAULHAN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La carrière de René Paulhan

L'aviateur René Paulhan était né à Paris le 21 février 1907. Il était le fils de Louis Paulhan, le célèbre aviateur d'avant-guerre, qui gagna entre autres courses Londres-Manchester.

Élève-pilote à Villacoublay, où un de ses professeurs fut le regretté Frouin, Paulhan, au moment de son service militaire, fut affecté au 34e Aviation au Bourget. Ses qualités de pilote s'affirmèrent rapidement et bientôt il fut désigné pour faire partie d'une patrouille d'acrobatie qui participa à plusieurs manifestations.

Rendu à la vie civile, René Paulhan entra alors comme réceptionnaire dans une maison spécialisée dans la construction des avions de chasse où il travailla sous la direction de Sadi Lecolte. Disposant alors d'un avion spécialement construit pour lui, il participa à de nombreux meetings au cours desquels il disputa maintes preuves d'acrobatie.

Victime de deux accidents, Paulhan, après plusieurs mois d'inaction, était revenu à l'aviation comme chef-pilote d'un constructeur d'avions légers. Il y a quelques mois, Paulhan repré sentait véritablement le service actif et participait à nouveau aux fêtes aériennes. C'est ainsi que le 25 avril dernier, disputant une épreuve nationale d'acrobatie, il emporta la première place devant Massotte, Doret, Cavalli, enthousiasmant les spectateurs de Vincennes.

L'aviateur Paulhan sera cité à l'Ordre de la Nation

Au nom de M. Pierre Cot, ministre de l'Air, le colonel Domino, du cabinet militaire, a commencé l'exposé de la citation en disant que Paulhan, au cours de sa carrière, a accompli de remarquables exploits. Il a été cité à l'Ordre de la Nation à deux reprises.

D'autre part, une proposition de citation à l'Ordre de la Nation a été établie en faveur de Paulhan.

LE PROCÈS DU CANAL ALBERT DEVANT LA COUR DE LA HAYE

Il ouvre un nouvel épisode de la lutte séculaire entre Rotterdam et Anvers

La Haye, 10. — Ce matin, devant la Cour permanente de Justice internationale, M. de Ruelie, agent du Gouvernement belge, a commencé l'exposé de la thèse de ce gouvernement dans l'affaire des prises d'eau de la Meuse. M. de Ruelie montre que c'est le canal Albert dans son existence même qui est en jeu dans ce procès et qu'on assiste aujourd'hui, en réalité, à un nouvel épisode de la lutte séculaire entre Rotterdam et Anvers. La question est de savoir si le port d'Anvers, comme tel, non son hinterland, c'est-à-dire le trafic des bassins industriels de Liège et de la Moselle.

L'orateur insiste ensuite sur la signification du canal Albert au point de vue militaire. La configuration de la frontière à la hauteur de Maestricht constitue un point faible, une trouée dans le système défensif belge assuré, par ailleurs, par des voies d'eau naturelles et des canaux artificiels qui non seulement ont été jugés indispensables à construire le canal Albert pour assurer sur ce point la défense du territoire national.

M. RIVOLLET A PRÉSIDÉ A STRASBOURG LE BANQUET DE CLOTURE DU CONGRÈS DES MÉDAILLÉS MILITAIRES

Strasbourg, 10. — Le Congrès des médaillés militaires de France et des colonies, qui siègeait à Strasbourg depuis deux jours, s'est terminé par un grand banquet de près de huit cents convives, sous la présidence du général Duffieux, inspecteur général de l'infanterie, entouré de très nombreuses personnalités civiles et militaires.

M. Rivollet, ancien ministre des pensions, président de la Confédération nationale des anciens combattants, a prononcé un discours, disant notamment : « L'indépendance de tous les rassemblements de ce genre est une condition essentielle pour que l'encouragement à l'immobilité et à la pire stagnation, elle cite à nos concitoyens que leur destin est dans leurs propres mains. »

« A eux à ne pas se tromper en transformant les divergences politiques ou sociales normales en des divisions fatales pour tous, à eux de ne pas commettre le crime de se dresser violemment les uns contre les autres. »

L'évolution est la loi permanente de la République, l'anarchie est la négation du régime démocratique et elle prépare la dictature. Les Anciens Combattants français conjurent leurs concitoyens de reprendre confiance en eux-mêmes, de songer que la communauté française compte cent millions d'habitants et de riches dont l'exploitation est loin d'être complète ; ils leur rappellent le rayonnement de la pensée généreuse et de l'activité française dans le monde ; ils leur demandent de ne pas laisser périr l'œuvre accomplie par nos générations successives et d'assurer, au contraire, la continuité de cette œuvre, en conjurant toutes les forces politiques, matérielles et spirituelles au bénéfice des jeunes générations. En un mot, ils leur demandent de reprendre conscience de la grandeur française et de maintenir cette grandeur en restant fidèles à l'unité française. »

DES BAGARRES ONT EUT LIEU A ORAN AU COURS DE LA FÊTE DE JEANNE D'ARC

L'abbé Lambert, maire de la ville a été assailli

Oran, 10. — Au cours du défilé organisé par la Municipalité, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, des bagarres se sont produites devant le monument aux Morts.

Des membres d'une Société israélite de gymnastique, ayant saisi le poing tendu, ont été assaillis et ont vu leur drapeau déchiré.

Grâce à l'intervention de M. l'abbé Lambert, le calme a été rétabli.

L'après-midi, M. l'abbé Lambert, qui sortait du bal donné par le Parti social français, a été assailli. L'intervention de la police lui a permis de regagner sa voiture.

Vers 16 heures, un certain Seban a tiré trois coups de revolver, boulevard Gallieni, sur un adversaire politique, qui a été admis à l'hôpital.

Seban a été arrêté.

LES BAGARRES DE TOULOUSE N'ONT ÉTÉ QUE DES INCIDENTS SANS GRAVITÉ

Paris, 10. — Le Ministère de l'Intérieur communique :

« A la suite des informations données sur des incidents qui se seraient produits à Toulouse, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, le préfet de la Haute-Garonne a fait savoir au Ministère de l'Intérieur que les bagarres dont il est question se sont réduites à des bousculades sans gravité entre groupes comprenant des poignées de manifestants des partis opposés ; quelques personnes ont été contusionnées. La police a reçu sept plaintes. Quatre arrestations opérées, non pas été maintenues. Le calme était rétabli à midi. »

Le préfet de la Haute-Garonne a ajouté qu'il n'est pas exact que deux commissaires de police aient été blessés.

LES CONFLITS DU TRAVAIL

LE MINISTRE ANGLAIS renoncera à intervenir dans la grève des Autobus

Londres, 10. — Le conflit des autobus londoniens préoccupe vivement la presse du matin d'autant que plusieurs rédacteurs spécialistes des questions industrielles assurent que le Ministère du Travail a renoncé à tout nouveau effort de médiation entre conducteurs et patronat.

Cette décision serait motivée par la conviction chez les médiateurs que l'office des transports n'a fait que des offres de samedi les concessions maxima que l'on peut attendre de lui.

Cependant, les journaux de gauche, dont la sympathie est acquise à ce gréviste, s'attachent à souligner l'importance de ces concessions et insistent sur le fait que l'Office des Transports n'a pas opposé un refus catégorique à la demande d'une journée maxima de sept heures et demie.

Le « News Chronicle », notamment, déclare avoir obtenu d'un haut fonctionnaire de l'Office son interprétation de la réponse pérorante faite dans le courant de la semaine dernière. Selon ce haut fonctionnaire, le Transport Board acceptait en dernière analyse la réduction de la journée de travail à une heure d'arbitrage juge cette réforme nécessaire pour la santé du personnel.

Le Journal travailliste « Daily Herald » fait observer que la Commission d'enquête a constaté que 70 à 80 % des revendications ouvrières et insiste sur ailleurs sur ce que le conflit actuel, s'il dure se prolonger sur la question des 7 heures, sera un danger de traîner en longueur et d'être excessivement violent.

LA MENÉE DE GRÈVE DES ARTISTES D'HOLLYWOOD SEMBLE ÉCARTÉE

Hollywood, 10. — M. Joseph Schenck, président des Producteurs des Films, a annoncé que la majorité des Producteurs acceptait de reconnaître les principales revendications des acteurs en faveur de leurs camarades insuffisamment payés. Cette déclaration permet d'espérer que la grève de solidarité avec les techniciens des Studios sera écartée.

M. Robert Montgomery, président du Syndicat des Artistes, a déclaré : « Nous sommes arrivés à une entente avec les producteurs de films, mais l'accord réalisé n'a pas encore été rédigé. »

L'opinion générale est que la menace de grève des artistes est écartée.

LA FERMETURE DU LUNDI DANS L'ALIMENTATION

Paris, 10. — Aux termes des arrêtés préfectoraux des 21 septembre et 6 octobre 1936 les magasins vendant au détail l'épicerie, la pâtisserie, la crémèrie, les confiseries et glaciers, les denrées d'alimentation, ainsi que les fruits et légumes, doivent être fermés au public le lundi, à l'exception de ceux qui ont obtenu l'autorisation de reporter d'une façon permanente cette fermeture au dimanche.

Il est rappelé qu'aucune dérogation à ce principe n'est envisagée à l'occasion du lundi de la Pentecôte.

UN COMPLICITÉ DÉCOUVERT EN IRAK

Bagdad, 10. — On a découvert un complot ayant pour but de fomenter une révolte parmi les tribus de la région du Moyen-Euphrate.

LA PERTE DE L'« HINDENBURG » UNE FEMME ET SES DEUX FILS SONT DANS UN ÉTAT CRITIQUE

Lakewood (New-Jersey), 10. — Mme Doehner et ses deux fils, grièvement brûlés, lors de l'explosion du « Hindenburg », sont dans un état critique. La transfusion du sang leur a été faite deux fois. La famille Doehner habitant Mexico, revenait d'Allemagne. M. Doehner père est décédé jeudi. Sa fille, vendredi.

Un télégramme du général Goering à M. Pierre Cot

Paris, 10. — En réponse au message de sympathie qu'il avait adressé au ministre de l'Air allemand à l'occasion de la perte du dirigeable « Hindenburg », M. Pierre Cot, ministre de l'Air, a reçu le télégramme suivant :

« Votre témoignage de sympathie et vos condoléances pour la perte du dirigeable « Hindenburg » m'ont profondément touché et exprime à votre excellence mes remerciements les plus sincères. — Le Ministre de l'Air du Reich : Général en chef GOERING. »

L'enquête à Lakehurst

Lakehurst, 10. — La Commission du département du commerce a commencé son enquête sur la catastrophe du dirigeable « Hindenburg ».

« Le 23 avril, à 12 h. 30, mon chef de clinique fut appelé par un malade, pneumothorax à un sieur E. Diéval. »

« L'insufflation fut aisée, mais à la fin de l'opération, le malade présenta une tendance syncopale et un violent mal de tête. Il était à ce moment midi 45. »

« Le docteur Verhaeghe fit demander deux garçons avec un brancard pour ramener le malade à son lit. Il était à ce moment midi 55, soit dix minutes après un malade est venu informer que les garçons refusaient de venir chercher le patient. »

« Le docteur Verhaeghe est alors descendu lui-même au premier de l'escalier. Les quatre garçons étaient assis. Ils refusèrent de se déranter, désignant l'un d'eux comme étant de service. Ce dernier, qui commençait son service à 13 h. et pas avant. »

« Le docteur Verhaeghe prit alors un brancard avec l'aide d'un malade, Edmond, qui occupait le lit de Diéval. »

« Hélas ! celui-ci, las d'attendre, s'étonna de ne pas voir le docteur. Il le trouva dans l'escalier. »

« Le docteur le rencontra chancelant dans l'escalier. »

« L'intérêt de garde lui prodigua tous les soins possibles. En vain... A 14 h. 10 Diéval mourut d'une syncope. »

« Après autopsie, laquelle démontre qu'il s'agit d'un arrêt cardiaque, le docteur Diéval est mort victime du refus des infirmiers de le transporter parce qu'il n'était pas l'heure. Or, il s'en fallait de cinq minutes. »

Le rôle de l'ont dit dans les services administratifs de l'hôpital

Dans les services administratifs de l'Hôpital Saint-Sauveur, on a confirmé l'absence de Diéval, le rôle de Diéval, rapport du professeur Carrière, et qui, a-t-on ajouté, ont motivé une enquête qui fut concluante dans le même sens. »

« Nous explorons ainsi que M. le Professeur Carrière conservé un malheureux tuberculeux dans un établissement aussi vétuste, alors que les Hospices de Lille possèdent l'Hôpital sanatorium, où l'air est le mieux outillé de France pour la lutte contre la tuberculose. »

« On indique qu'avant l'application des 40 heures, les employés gagnaient 350 fr. par mois, que le logement et leur nourriture étaient améliorés. »

« Nous tenons à rétablir la vérité : c'est l'absence de Diéval, le rôle de Diéval, qui a motivé la situation des employés en mai 1936. »

« Le 1. 180 fr. par mois ; 2. 16 heures de travail par mois ; 3. des conditions d'existence déplorables (dortoirs communs, pas d'hygiène) ; 4. des repas mal préparés, etc. »

« Nous avons tenté de modifier cet état de choses et nous y sommes en partie parvenus. Le personnel servant des hôpitaux gagne présentement 250 fr. par mois et 400 fr. au bout de quatre années de service. Ce n'est pas le Pérou ! Il s'en faut. »

« Nous sommes prêts à fournir aux autorités compétentes tous éclaircissements et tous renseignements complémentaires susceptibles de faire la lumière sur l'activité de ces un et des autres à l'Hôpital Saint-Sauveur et sur les responsabilités qui incombent à ceux qui, »

LES VALLÉES D'ANDORRE ONT VERSÉ À LA FRANCE LEUR TRIBUT ANNUEL

Pergignan, 10. — Une délégation envoyée par le Conseil général des Vallées d'Andorre a versé entre les mains de M. Dudkowski, préfet des Pyrénées-Orientales, délégué permanent de la République française pour les vallées d'Andorre, le tribut annuel que, depuis des siècles, les Andorrans versent à la France. Par décret du 27 mars 1906, cette somme, purement symbolique, a été fixée à 700 francs.

Les membres de la délégation ont ensuite renouvelé leur serment traditionnel de fidélité à la France.

LES MARCHANDISES DESTINÉES À NOTRE PAYS DÉBARQUENT A GAND ET ANVERS

Les surlaxages d'entrepôt trop lourdes EN SONT LA CAUSE

M. Roger Vantielcke, député, a adressé à M. Léon Blum, président du Conseil, la lettre suivante :

« Monsieur le Président du Conseil, j'ai l'honneur d'attirer à nouveau votre attention sur la lamentable situation du port de Calais, dont la ruine se consommait chaque jour un peu plus. »

« Des quais déserts, des centaines de dockers en chômage, des péniches noyées depuis plusieurs mois à vide, tels sont les résultats de la concurrence de Gand et d'Anvers qui ont pris tout notre trafic. »

« Une fois de plus nous nous signalons ce douloureux paradoxe existant dans le fait que des marchandises destinées à notre pays empruntent des ports étrangers pour transiter, provoquant la ruine des ports français parfaitement outillés comme Calais et Dunkerque. »

« La question des ports d'entrepôt est, pour ces ports, une question de vie ou de mort. »

« Nous vous demandons, Monsieur le Président du Conseil, d'apporter au plus tôt une solution satisfaisante. »

« Veuillez croire, etc... »

« Roger VANTIELCKE. »

UN INCIDENT GRAVE A L'HOPITAL SAINT-SAUVEUR DE LILLE

Le ministre de la Santé Publique a envoyé sur place un membre de son Cabinet, en vue de procéder à une enquête

Certains journaux parisiens ont relaté hier un pénible incident qui s'est déroulé à l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille, le 23 avril. D'après nos confrères, un malade, M. Diéval, avait été opéré ce jour-là. L'opération se termina à midi 55. Comme on demandait aux garçons de la salle de transporter le malade dans son lit, ceux-ci s'y seraient refusés, prétextant que leur service ne commençait qu'à 13 heures. L'opéré dut se lever pour regagner son lit, mais, ayant pris froid pendant ce court trajet, il mourut peu après.

Désireux d'exposer cette affaire en toute impartialité, nous nous sommes rendus dans les divers milieux intéressés, et voici les thèses qui nous ont été présentées :

Ce que dit M. le professeur Carrière

Voici un fragment du rapport de M. le professeur Carrière, adressé au sujet de cette affaire, à l'Administration des Hospices de Lille :

« Le 23 avril, à 12 h. 30, mon chef de clinique fut appelé par un malade, pneumothorax à un sieur E. Diéval. »

« L'insufflation fut aisée, mais à la fin de l'opération, le malade présenta une tendance syncopale et un violent mal de tête. Il était à ce moment midi 45. »

« Le docteur Verhaeghe fit demander deux garçons avec un brancard pour ramener le malade à son lit. Il était à ce moment midi 55, soit dix minutes après un malade est venu informer que les garçons refusaient de venir chercher le patient. »

« Le docteur Verhaeghe est alors descendu lui-même au premier de l'escalier. Les quatre garçons étaient assis. Ils refusèrent de se déranter, désignant l'un d'eux comme étant de service. Ce dernier, qui commençait son service à 13 h. et pas avant. »

« Le docteur Verhaeghe prit alors un brancard avec l'aide d'un malade, Edmond, qui occupait le lit de Diéval. »

« Hélas ! celui-ci, las d'attendre, s'étonna de ne pas voir le docteur. Il le trouva dans l'escalier. »

« Le docteur le rencontra chancelant dans l'escalier. »

« L'intérêt de garde lui prodigua tous les soins possibles. En vain... A 14 h. 10 Diéval mourut d'une syncope. »

« Après autopsie, laquelle démontre qu'il s'agit d'un arrêt cardiaque, le docteur Diéval est mort victime du refus des infirmiers de le transporter parce qu'il n'était pas l'heure. Or, il s'en fallait de cinq minutes. »

Ce que déclare le secrétaire du Syndicat Central des Hospitaliers de Lille

De son côté, M. Adolphe GISELAIRE, secrétaire du Syndicat Central des Hospitaliers de Lille, a déclaré :

« Le 101 des 40 heures est appliqué chez les hospitaliers de Lille depuis le 8 mars 1937, après un accord entre le Syndicat et l'Administration. Il est faux de dire qu'elle est appliquée depuis le 9 avril. »

« Cette mesure, loin d'être appliquée brutalement, n'entra en vigueur dans l'ensemble des établissements hospitaliers de Lille, que progressivement. C'est l'Hôpital Saint-Sauveur qui appliqua le premier le rôle de Diéval. Le personnel féminin de cet hôpital, n'a encore pas à ce jour, malgré les protestations du syndicat, appliqué les 40 heures. »

« C'est assez dire que la Direction de l'Hôpital a eu tout le temps de dresser les nouveaux horaires de travail indispensables à la bonne marche des services. Les horaires ont bien été dressés, mais avec un trou d'une heure entre midi et 13 heures. »

« Nous nous permettrons de faire remarquer que nous trouvons étrange que le docteur qui a pratiqué l'opération est le même qui a pratiqué l'autopsie. »

« Nous explorons ainsi que M. le Professeur Carrière conservé un malheureux tuberculeux dans un établissement aussi vétuste, alors que les Hospices de Lille possèdent l'Hôpital sanatorium, où l'air est le mieux outillé de France pour la lutte contre la tuberculose. »

« On indique qu'avant l'application des 40 heures, les employés gagnaient 350 fr. par mois, que le logement et leur nourriture étaient améliorés. »

« Nous tenons à rétablir la vérité : c'est l'absence de Diéval, le rôle de Diéval, qui a motivé la situation des employés en mai 1936. »

« Le 1. 180 fr. par mois ; 2. 16 heures de travail par mois ; 3. des conditions d'existence déplorables (dortoirs communs, pas d'hygiène) ; 4. des repas mal préparés, etc. »

« Nous avons tenté de modifier cet état de choses et nous y sommes en partie parvenus. Le personnel servant des hôpitaux gagne présentement 250 fr. par mois et 400 fr. au bout de quatre années de service. Ce n'est pas le Pérou ! Il s'en faut. »

« Nous sommes prêts à fournir aux autorités compétentes tous éclaircissements et tous renseignements complémentaires susceptibles de faire la lumière sur l'activité de ces un et des autres à l'Hôpital Saint-Sauveur et sur les responsabilités qui incombent à ceux qui, »

L'HORRIBLE DRAME DE Tournai A-T-IL ÉTÉ PROVOQUÉ PAR LA MISÈRE ?

L'enquête se poursuit à ce sujet

Nous avons parlé hier de l'affreux drame de famille qui s'est déroulé dimanche à Tournai, au cours duquel M. Pierre-Joseph Luq, voyageur d'imprimerie, né à Tournai, le 23 novembre 1970, a tué d'un coup de revolver à la fois son épouse, sa fille et son fils. M. Luq, âgé de 37 ans, était marié depuis 1908 et avait eu deux enfants. M. Luq, âgé de 10 ans, était en pension dans sa cave. Les époux Luq-Maqueu demeuraient avenue Epoux, 7. La maison était restée fermée pendant la journée de dimanche, les voisins supposèrent que le ménage était parti en voyage.

« Fermé pour la journée »

Mais dans la soirée, le beau-frère de M. Luq se présenta pour rendre visite à ses parents. Collé sur la porte ouverte, il vit un papier portant ces mots : « Fermé pour la journée ». Il trouva cet avis étrange car M. et Mme Luq avec lesquels il était en bonnes relations ne l'avaient pas prévenu de cette absence.

Intrigué, il prévint le Commissaire de police de la deuxième division et le pria de l'accompagner pour pénétrer dans l'immeuble.

Deux cadavres

Une porte fut forcée ; une visite de la maison fit découvrir deux cadavres ; celui de Mme Luq qui gisait sur le parquet d'une chambre au premier étage, la tête droite trouée d'une balle ; puis pendu à un crochet, dans la cave, celui de M. Luq qui, après s'être passé la corde autour du cou s'était tiré un coup de revolver au cœur.

Descente du Parquet

Cet affreux drame a jeté la consternation dans le quartier de la Gare. M. le Parquet de Tournai, âgé de dix-huit ans, un rang social fort considéré, avait vu peu à peu sa situation périliculer. On suppose que cet état de choses exerça une influence fâcheuse sur son caractère et lui fit prendre la terrible détermination que l'on sait.

L'enquête à laquelle se livre actuellement la police établira si c'est là qu'il faut rechercher les causes de ce drame. Le parquet de Tournai est descendu sur les lieux dans la soirée.

LE DRAME DE SAINT-QUENTIN

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Nous avons dit qu'il jouissait d'une bonne réputation. Sous sa direction le « Bal des Grottes » avait perdu le caractère de « muséum » mal famé qu'il avait jadis. Bartolo Minini ne voulait pas d'histoires chez lui craignant surtout que des mesures ne soient prises à son égard en raison de sa nationalité.

Il y a dix jours une affaire l'avait amené au bureau de police du 2e arrondissement où siège M. le commissaire Rigal. Une jeune ouvrière de filature qui prenait pension dans son établissement avait été tuée par un coup